



RAPPORT DU JURY

2
0
2
0

Examen Professionnel
D'Adjoint Technique Territorial Principal de
2ème classe

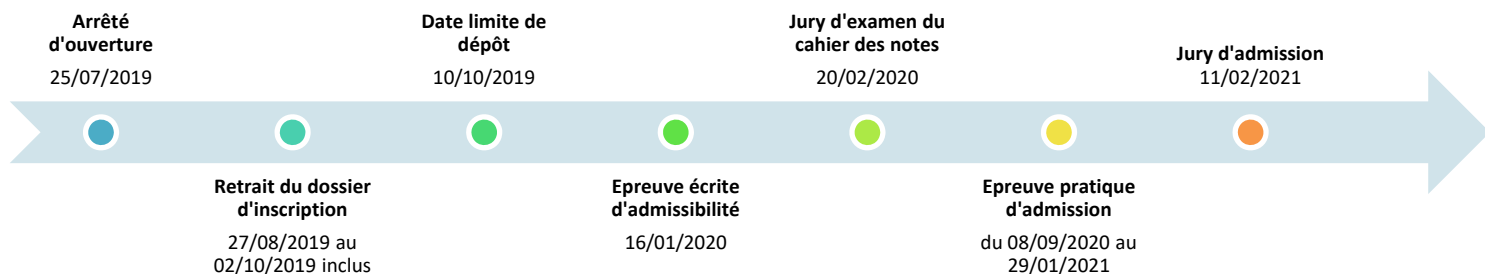


SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL.....	2
1.1.	Calendrier	2
1.2.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS.....	2
2.1.	Répartition Géographique	2
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats	3
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSION	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite.....	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite	4
4.	EPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION	5
4.1.	Nature de l'épreuve pratique	5
4.2.	Principaux chiffres de l'épreuve pratique.....	5
4.3.	Résultats de l'épreuve pratique.....	5
5.	OBSERVATIONS	6
5.1.	Observations des correcteurs de l'épreuve écrite.....	6
5.2.	Observations des examinateurs	6

1. PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

1.1. Calendrier

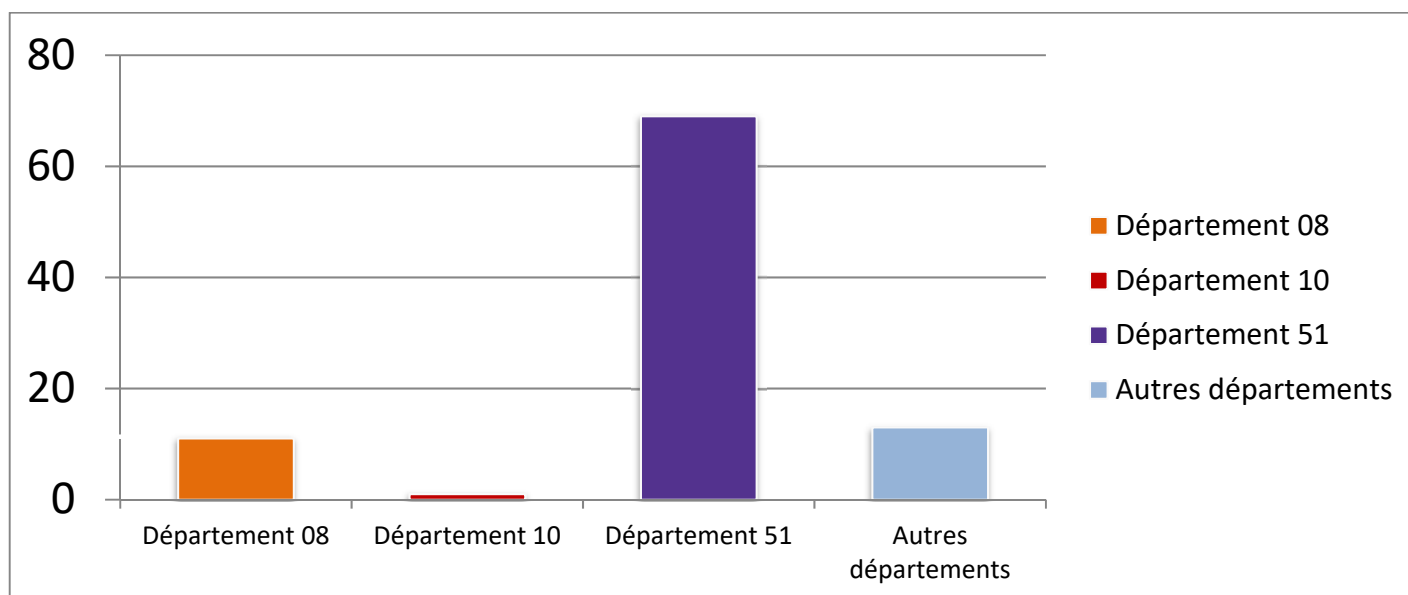


1.2. Composition du jury

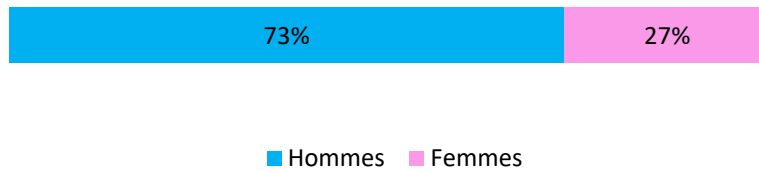
Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Mr GOULET	Mme WAWROWSKI	Mme LOUIS RICHE	Mr DECAD	Mme BOURGEOIS	Mr PETITEAUX
Adjoint au Maire de Sainte Menehould ; Président du Jury	Adjointe au Maire de Sermaize les Bains	Agent de Maîtrise, Chef du pôle productions végétales à la Ville de Châlons-en-Champagne	Agent de Maîtrise, Responsable des Services Techniques de la Mairie de Suippes, Représentant de la CAP C	Technicien Territorial, Adjointe au responsable du service espaces verts et propreté de la Communauté de Communes Vitry Champagne et Der	Attaché Hors Classe, Directeur de la Caisse des Ecoles de Reims

2. PROFIL DES CANDIDATS

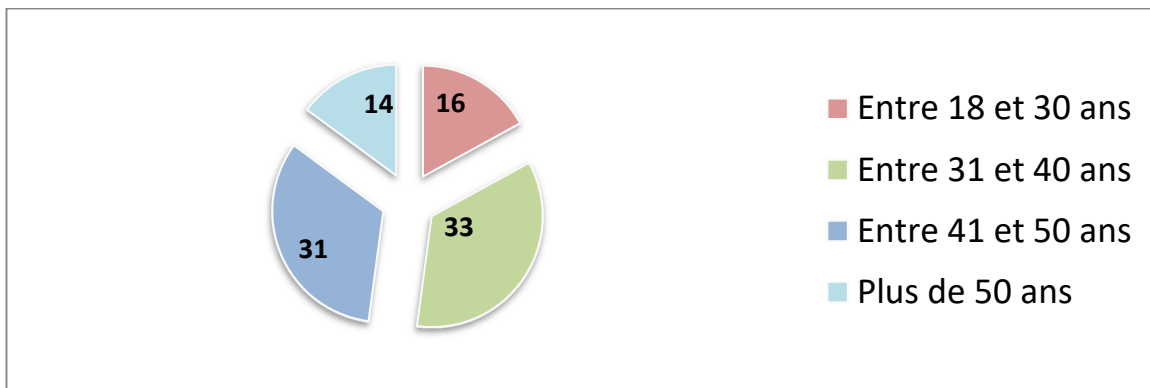
2.1. Répartition Géographique



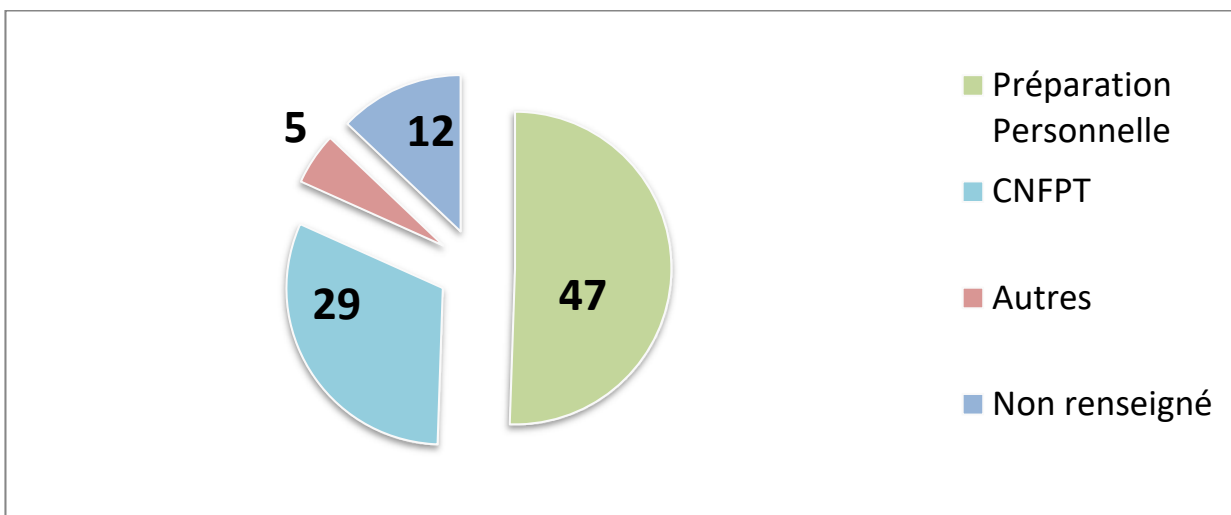
2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats



3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSION

3.1. Nature de l'épreuve écrite

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. (Durée : 1 heure 30 ; coef . 2)

Les sujets de la session 2020 de l'examen professionnel sont disponibles sur le site internet du centre de gestion : <https://51.cdgplus.fr/concours-examens/annales/filiere-technique/>

Toutefois seul l'énoncé du sujet est mis en ligne. Le candidat ne trouvera aucun corrigé.

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée à la salle municipale de Bezannes le 16 Janvier 2020.

Spécialités	Nombre d'admis à concourir	Absentéisme
Conduite de véhicules	43	2 %
Logistique, sécurité	1	0 %
Environnement, Hygiène	20	20 %
Restauration	2	0 %
Mécanique, électromécanique	1	0 %
Espaces naturels, espaces verts	14	14 %
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	13	8 %
TOTAL	94	8 %

3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Le seuil pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique d'admission était de 5/20.

Spécialités	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5
Conduite de véhicules	1	16.25	10
Logistique, sécurité	/	14.13	0
Environnement, Hygiène	2	15.75	2
Restauration	17	17.25	0
Mécanique, électromécanique	/	12.65	0
Espaces naturels, espaces verts	5.5	16.38	0
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	6.75	18.25	0
TOTAL	-	-	12

3 copies ont été écartées par les membres du jury pour rupture d'anonymat au motif suivant :

- Copies non cachetées

4. EPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION

4.1. Nature de l'épreuve pratique

Une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. (Durée : Elle est fixée par le jury en fonction de l'option et ne peut être inférieure à 1 heure ni excéder 4 heures; coef. 3).

4.2. Principaux chiffres de l'épreuve pratique

- **13 options** ont été organisées par le centre de gestion de la Marne ;
- **3 options** ont été organisées par le centre de gestion de l'Aube ;
- **4 options** ont été organisées par le centre de gestion des Ardennes.

Les épreuves pratiques se sont déroulées du 8 Septembre 2020 au 29 Janvier 2021 inclus sur différents sites.

Spécialités	Nombre d'options	Nombre d'admis à l'épreuve pratique	Absentéisme
Conduite de véhicules	2	30	6 %
Logistique, sécurité	1	1	100 %
Environnement, Hygiène	4	14	14 %
Restauration	2	2	50 %
Mécanique, électromécanique	1	1	0 %
Espaces naturels, espaces verts	2	12	25 %
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	8	11	0 %
TOTAL	20	71	12.6 %

4.3. Résultats de l'épreuve pratique

Le seuil d'admission a été fixé par le jury à 10/20

Spécialités	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
Conduite de véhicules	6.10	18.60	AUCUNE	25
Logistique, sécurité	/	/		0
Environnement, Hygiène	15	20		12
Restauration	/	18.50		1
Mécanique, électromécanique	/	17		1
Espaces naturels, espaces verts	8.50	17.50		9
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	9.25	17		11
TOTAL	-	-	-	59

5. OBSERVATIONS

5.1. Observations des correcteurs de l'épreuve écrite

Les candidats ont une bonne connaissance des EP (leur utilisation et leur signification). Cependant les réponses aux questions sont souvent incomplètes.

5.2. Observations des examinateurs

Les candidats sont relativement à l'aise lors des épreuves pratiques, car il s'agit généralement de tâches qu'ils effectuent au quotidien. Cependant ils restent cantonnés aux pratiques de leurs collectivités, sans envisager une ouverture d'esprit sur les moyens mis en place dans d'autres collectivités et sur les réglementations en vigueur.

Le Président du Jury,

Monsieur François GOULET,
Adjoint au Maire de Sainte Menehould.

